

**DEMANDES D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 4 juillet 2018, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe**

**Dossier n<sup>os</sup> :** D08-01-18/B-00210 et D08-01-18/B-00212  
**Propriétaire(s) :** Christopher Simmonds (en vertu d'un contrat d'achat-vente)  
**Emplacement :** 1, place Frederick, (556), rue Cambridge Sud  
**Quartier :** 17 – Capitale  
**Description officielle :** lot 24, plan enr. 217882  
**Zonage :** R1QQ  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DES DEMANDES :**

Le propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes. La maison existante restera sur la parcelle sud et il est proposé de construire une maison isolée de deux étages sur la parcelle nord nouvellement créée.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00210	15,29 m (place Frederick)	25,74 m	355,2 m <sup>2</sup>	1	1, place Frederick (maison isolée existante)
B-00212	19,93 m (rue Cambridge Sud)	12,59 m	232,1 m <sup>2</sup>	2	556, rue Cambridge Sud (maison isolée proposée)

Les parcelles proposées ainsi que la maison existante et la maison proposée ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-18/A-00198 et D08-02-18/A-00201) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.